

Protection incolore Anti-U.V. nouvelle génération

S'applique sur tous bois imprégnés avec le Conditionneur Anti-U.V. Blanchon

Spécial mélèze, red cedar, douglas et toutes essences de bardage

Mat hydroperlant non filmogène : Ne s'écaille pas

Double protection Anti-U.V. : Ne jaunit pas

Sans odeur, Sec en 4 h

Extérieur intérieur

Protecteur Ultra Haute Protection Anti-U.V. incolore

DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Très riche en résines hydroperlantes en phase aqueuse couplées à des acryliques sélectionnées pour leur souplesse, le PROTECTEUR ANTI-U.V. INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION assure la protection microporeuse et hydrofuge des bardages, claustras et ouvrages extérieurs, sans apport de pigmentation colorée : il **préserve ainsi la nuance et la couleur originelles de chaque essence de bois**.
- Sa formulation en phase aqueuse le rend insensible à l'acidité naturelle de certaines essences et permet donc son utilisation sur tous les bois (y compris thermotraités et autoclavés) préalablement imprégnés par le CONDITIONNEUR ANTI-U.V. INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION :
 - RÉSINEUX (red cedar, mélèze, douglas, pin, etc.),
 - EXOTIQUES (ipé, teck, bangkirai, cumaru, etc.),
 - BOIS DE PAYS (acacia, peuplier, etc.).
- Le PROTECTEUR contient également les deux agents Anti-U.V. présent en très forte proportion dans le CONDITIONNEUR, sur lequel il doit impérativement être appliqué. Le SYSTÈME ANTI-U.V. obtenu présente une efficacité inégalée, et permet la mise en place d'une Protection Incolore durable sur des ouvrages et des essences jusqu'ici très difficiles à préserver d'une manière pérenne.
- Hydroperlant, non filmogène, le PROTECTEUR ne craquelle pas et ne s'écaille pas dans le temps. Il se rénove par lui-même après un simple nettoyage.
- Le PROTECTEUR, répondant aux critères écologiques les plus sévères, ne contient qu'un taux extrêmement bas de C.O.V.⁽¹⁾ [strictement nécessaire à son séchage parfait dans toutes conditions atmosphériques] et est respectueux de l'homme et de l'environnement.
- De consistance crémeuse, le PROTECTEUR ne coule pas et facilite l'application.
- Le PROTECTEUR est naturellement incolore (l'aspect légèrement laiteux lors de l'application disparaît au bout de quelques minutes). Aspect mat.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les bois doivent impérativement être sains, propres et secs, et avoir été imprégnés avec le CONDITIONNEUR ANTI-U.V. INCOLORE.
- Le CONDITIONNEUR ne doit pas avoir été appliqué depuis plus de 48 heures (si ce délai était dépassé, appliquer une nouvelle couche de CONDITIONNEUR).
- Dépoussiérer soigneusement les surfaces avant l'application.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Le PROTECTEUR est prêt à l'emploi. Ne pas diluer. Bien agiter avant utilisation. Ne pas appliquer en-dessous de 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- BOIS NEUFS : adhérence parfaite sur bois préalablement imprégné par le CONDITIONNEUR. Appliquer la 1^{ère} couche de PROTECTEUR dans le sens des fibres du bois, au spalter (brosse large) ou au rouleau, en apportant un soin particulier aux rainures, assemblages et extrémités (bois de bout).
- Poncer légèrement (abrasif fin) entre les deux couches de PROTECTEUR pour éliminer les petites aspérités du bois et obtenir un superbe aspect.
- Appliquer la 2^e couche après 4 h minimum. La protection microporeuse est effective après 12 h de durcissement : grâce à l'effet hydroperlant, l'eau ruisselle et ne mouille pas le bois.
- BOIS ANCIENS : se reporter au mode d'emploi du CONDITIONNEUR, sur lequel le PROTECTEUR doit nécessairement être appliqué.
- ENTRETIEN :
 - RÉNOVATION USUELLE (entretien sur bois sains, déjà protégés par le SYSTÈME ANTI-U.V. INCOLORE) : dès que la surface du bois s'éclaircit naturellement, sous l'action des intempéries et du rayonnement ultraviolet, et apparaît mouillée après une pluie, dépoussiérer si besoin la surface, puis appliquer une couche de PROTECTEUR.
 - RÉNOVATION TARDIVE (rénovation sur bois altérés) : poncer les surfaces abîmées, dépoussiérer, nettoyer, utiliser si besoin le DEGRISEUR BOIS BLANCHON, traiter si besoin avec TRAIT'PLUS® MU BLANCHON puis réimprégner avec le CONDITIONNEUR avant d'appliquer le PROTECTEUR.



Protecteur Anti-U.V. incolore Ultra Haute Protection

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement : - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE

- Séchage "sec au toucher" : 1 heure environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" (entre couches) : 4 heures environ dans des conditions normales.
- Séchage "à cœur" : 36 à 48 heures dans des conditions normales.

RENDEMENT

- 12 m² au litre par couche, selon la nature du support et sa porosité.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.
- Conserver hors de portée des enfants.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	FINITION ULTRA HAUTE PROTECTION, POUR LA PROTECTION ET LA DÉCORATION ANTI-U.V. DES BOISERIES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES, CONSERVANT LA NUANCE ORIGINELLE DE L'ESSENCE DE BOIS. Forme un SYSTÈME avec le CONDITIONNEUR ANTI-U.V. INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION
TYPE DE RÉSINES	Alkydes modifiées en émulsion et acryliques en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 4b/7b2
DENSITÉ	1,03 (à 20°C, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	180 centipoises (BROOKFIELD)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
CONSISTANCE	Fluide crémeux, pour un meilleur confort d'application
PIGMENTATION	Sans
SÉCHAGE HORS POUSSIÈRES	1 heure environ à 20°C
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	4 heures environ, dans des conditions normales d'utilisation

Fiche Technique diffusée par le Service Documentation le 06.10.2010, validée par le Service Technique le 06.10.2010 et la Direction Commerciale le 06.10.2010. Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

⁽¹⁾Ce produit contient max. 50 g/l de C.O.V.

